

LE MOT DU MAIRE

Fin mars 2021, le dernier commerce de la commune fermait.

« Chez Marie-France », c'était bien sûr le café local mais aussi la vente de tabac, les jeux et même d'autres services (voir ci-dessous).

La municipalité a bien conscience de la perte de ce point de rencontre, mais aussi du fait qu'il n'existe pas d'autre lieu de rendez-vous, pour les habitants, les associations ... Aussi face à ce constat, une réflexion est en cours afin de chercher une réponse pour le futur.

Bernard LEFEVRE

VIT'DIT !

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Comme vous le savez, elles auront lieu les dimanches 20 et 27 juin, de 8h à 18h. Voici les modalités décidées afin d'assurer un déroulement sécurisé pour tous.

La municipalité mettra en place toutes les préconisations demandées :

- Les 2 bureaux de vote seront dans la grande salle, dont l'espace suffisant permet la circulation, selon un sens défini.
- 6 personnes maximum en simultané (3 par type d'élection)
- Ecran de protection entre les votants et les assesseurs, ainsi qu'entre ceux-ci
- Les assesseurs seront vaccinés ou à défaut effectueront un test de dépistage 48h avant.

De plus, les précautions désormais intégrées par tous, devront être respectées :

- Port du masque obligatoire
- Gel à disposition
- Pensez à vous munir d'un stylo personnel pour la signature !

Pour le dépouillement après 18H, 4 scrutateurs seront présents par scrutin ; le public sera limité en fonction du respect des distances (1,5 mètre de chaque côté)

RACCORDEMENT A LA FIBRE

Le 3 mai, nous avons participé à une réunion, avec la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et Orange, pour un point de situation. Celle-ci a peu évolué en ce qui concerne notre commune, Orange constate que les travaux d'égavage demandés ont bien été réalisés.

Orange renforce son équipe dirigeante pour résoudre les difficultés rencontrées et accélérer le déploiement, toutefois la date annoncée est toujours celle du 31/12/22, au plus tard.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Contraintes sanitaires obligent, la commémoration de la victoire de 1945 a été célébrée en effectif restreint : le maire et ses adjoints ainsi que le représentant des anciens combattants

CHANGEMENT DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE



Marie France GALATEAU est secrétaire à La Brionne depuis le 1^{er} juin 1989, aussi après 32 ans de bons et loyaux services, elle fait valoir ses droits à retraite à compter du 1^{er} août prochain.

Aurélien LAVAUD lui succédera à partir de fin juin, et dès à présent elle travaille de concert avec Marie France pour connaître les dossiers, l'organisation interne, les collaborateurs (personnel communal) ...

A partir du Lundi 28 Juin, les horaires seront modifiés comme suit :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h à 12h30

Mardi après-midi : 13h30 à 17h30.

L'actuelle plage du samedi matin n'est pas maintenue, car très peu utilisée par les habitants, en particulier du fait des traitements des cartes d'identité par Guéret.



LA FERME DU MAZAUD A CHOISI LA COMMUNE COMME POINT DE RETRAIT

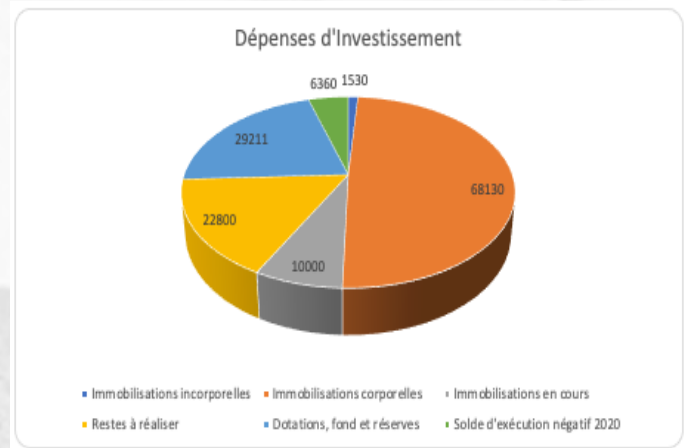
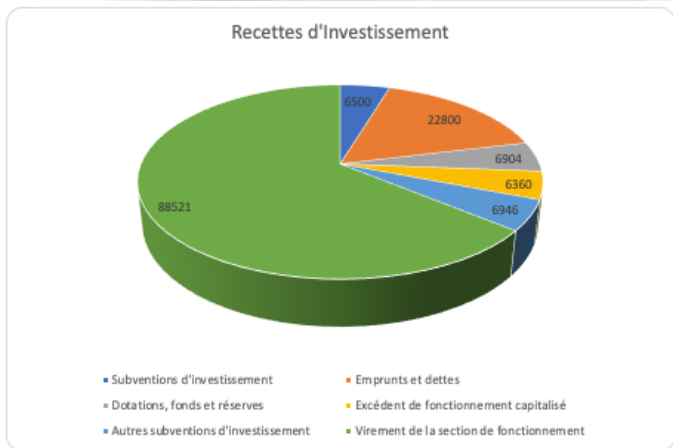
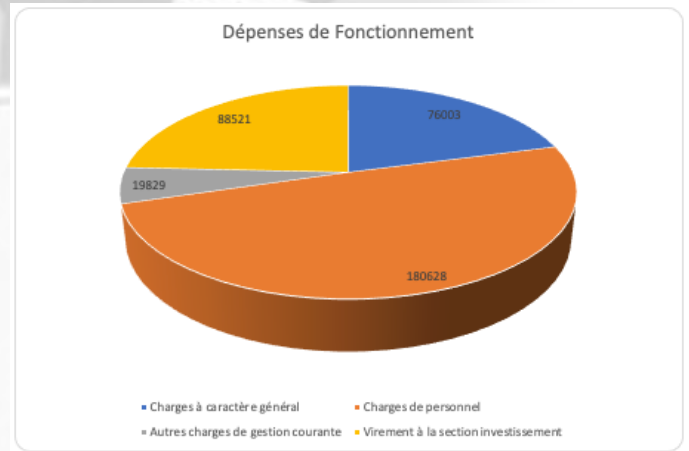
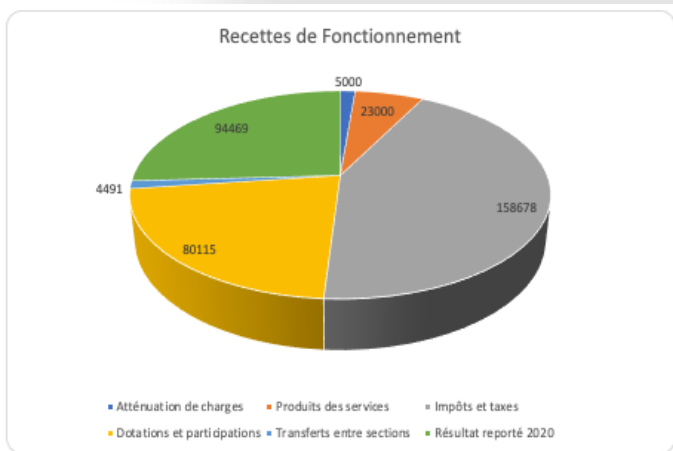
Depuis avril dernier, un point de retrait des produits de cette ferme (fromages de chèvre, vache, viande) est mis en place sur le parking de l'église, tous les 15 jours, le jeudi à 16H.

Si vous-même, ou des connaissances, souhaitez utiliser cette possibilité d'écouler vos produits, vous pouvez contacter la mairie pour en parler.

BUDGET 2021

Le budget 2021, préparé par la commission finances, a été adopté lors de la réunion de conseil municipal du 9 Avril. Les principales mesures sont :

- La rénovation de l'éclairage public, avec l'aide d'une dotation Etat, pour deux villages, cette modernisation passe par un éclairage led, plus efficace et à terme générateur d'économies. Les autres villages seront progressivement équipés à l'identique sur les années suivantes.
- L'entretien du patrimoine communal, est toujours un enjeu important, il concerne les routes, les locaux communaux, en prévision : un embellissement des entrées sur le territoire.
- L'augmentation de la subvention versée aux associations locales.
- Le budget 2021 représente 365 900€ en fonctionnement et 115 232€ en investissement



COVID-19

La commune de La Brionne s'est associée à l'opération « Aller vers », organisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et la municipalité de St Sulpice le Guéretois le 17 avril.

Les habitants de 70 ans et plus, ont ainsi pu bénéficier d'une injection de vaccin Pfizer, au cours de cette journée. La salle des fêtes André Bourliaud, a permis une organisation matérielle très satisfaisante, avec la participation des équipes municipales et des professionnels de santé.

La seconde injection aura lieu le 29 mai, aux mêmes horaires et endroit que pour la première fois ; au total, ce sont 20 Brionnais qui ont ainsi été vaccinés. Dans tous les cas, l'équipe municipale se tient à disposition de ceux qui ont besoin.

La situation sanitaire s'améliore, mais il est nécessaire de poursuivre les efforts : respect des gestes barrière, tests (quel que soit le dispositif, en cas de besoin) et vaccination.

TousAntiCovid
Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

■ l'active l'application ■ Je suis alerté si j'ai eu un ■ Je m'informe sur

VIE COLLECTIVE

« CHEZ MARIE-FRANCE », C'EST FINI !



Après plus de 40 ans de services, le bar-tabac « Chez Marie-France » a définitivement fermé le 31 Mars dernier.

Depuis Septembre 1979, Marie-France BREDY recevait dans son établissement les habitants de la commune et d'ailleurs. D'abord bar-tabac à côté du garage de son époux, puis bar-tabac-restaurant, le commerce était depuis 10 ans le point multiservices du quartier de la gare avec les activités diverses de bar, tabac, gaz,

station-service, pain, presse et point de distribution de la Française des Jeux.

De par sa discrétion, sa gentillesse et sa disponibilité, Marie-France était appréciée de tous et nombreux sont ceux qui regrettent les

moments de convivialité partagés dans son établissement.

Nous lui souhaitons une longue et agréable retraite bien méritée.



GARAGE VAREILLE : DEJA UN AN !

Le Garage Vareille a fermé le 01 Avril 2020. Monsieur Patrick VAREILLE, avait repris ce garage à l'abandon, au carrefour de la route de St Léger en 1993. C'était le développement d'une nouvelle activité, puisqu'auparavant il était transporteur. Il a donc construit son garage, dédié à l'entretien et la réparation des voitures et des autocars, en étant aussi un Point service Mercedes.

Au plus fort de son activité, 3 ouvriers ont travaillé avec lui.

Aujourd'hui c'est l'entreprise privée Europ voyages, dont le siège social est à Panazol (87) qui occupe ce garage. Il est devenu un lieu d'entretien pour les véhicules de cette compagnie (environ 140 véhicules).

Quant à Patrick VAREILLE ... il profite de sa retraite !!

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative en 2021

EVOLIS nous communique :

Une situation financière tendue entraînant une hausse du taux moyen de TEOM de 6%

Depuis 2018, le service Déchets d'Evolis 23 a connu de nombreuses évolutions, qui ont pesé sur la situation financière du syndicat, avec notamment :

- La fermeture de l'ISDND (centre d'enfouissement) de Noth fin 2018 ; lequel a entraîné le transfert des Ordures ménagères de notre territoire vers le site de Gournay, dans l'Indre.

- La hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) depuis plusieurs années, qui va se poursuivre jusqu'en 2025.

- La crise sanitaire liée à la COVID-19, qui a impacté l'ensemble du syndicat, avec plus d'absentéisme, le report de projets importants sources d'économies, un fonctionnement dégradé du centre de tri de Noth et des déchèteries, sans oublier la mise en place des mesures sanitaires, parfois couteuses.

- Les investissements dus au déploiement de la Tarification Incitative, continuent pour le moment d'alourdir le budget du syndicat, mais les économies liées à sa mise en place devraient toutefois se faire

sentir d'ici les prochaines années et sur le long terme.

Ainsi, lors du vote du budget en mars dernier, il a été approuvé que le budget 2021 serait articulé autour de la recherche d'économies pour permettre un retour à l'équilibre budgétaire.

Néanmoins, cette maîtrise des dépenses n'est pas suffisante pour redresser la situation, et les élus du syndicat ont fait le choix de l'accompagner d'une hausse des recettes fiscales, d'où l'évolution du taux moyen de TEOM de 6% (lié uniquement à la poubelle noire).

Une part variable sur la TEOM ?

La TEOMi figure sur la taxe foncière. C'est le service de l'année précédente qui est pris en compte sur l'avis de taxe foncière de l'année en cours.

Sur l'avis de taxe foncière 2021, vous allez donc voir apparaître pour la première fois la part variable qui correspondra à votre utilisation du service en 2020.

Elle se compose :

- D'une part fixe (environ 80% de la TEOM) :

- Basée sur le foncier bâti

- Diminuée d'environ 20% par rapport à la TEOM (avant le passage à la TEOMi)

- D'une part variable :

- Calculée en fonction de la production réelle de déchets du foyer (nombre de levées / dépôts sur l'année précédente)

- Uniquement sur les Ordures Ménagères (poubelle noire)

Par conséquent, sur la feuille d'impôt foncier 2021, dans la partie « ordures ménagères », vous trouverez :

- Une part fixe liée à votre valeur locative, multipliée par un taux qui

- Augmente d'environ 6%, pour faire face aux difficultés budgétaires

- Baisse d'environ 20% par suite du passage de la TEOM à la TEOMincitative.

- Une part variable liée :

- Au volume de votre bac d'ordures ménagères ou du tambour de contenants collectifs

- Au nombre de fois où votre bac est mis à la levée ou le contenant collectif utilisé en 2020.

L'ensemble, part fixe et part variable, forme l'intégralité de la TEOMi.

TRAVAUX

Ce qui a été réalisé :

- Suivi du réseau routier communal et rebouchage des trous à l'enrobé à froid
- Saignées d'écoulement sur les fossés de l'ensemble de la commune



- Entretien du cimetière avant les fêtes religieuses
- Nettoyage du « petit patrimoine » de la commune : le lavoir de Larpent, la croix et le lavoir du Brillaudoueix

Ce qui est prévu :

- réfection de la pelouse de la cour d'école
- Installation d'un mobilier de jeu extérieur à l'école (les contraintes sanitaires n'ont pas permis jusqu'alors de l'installer)
- la réfection de l'éclairage public en LED pour les

villages du Brillaudoueix et de La Combe



LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE ...

COMMUNICATION DU MOTO CLUB

Le Moto-Club de La Brionne organise une Brocante le Dimanche 27 Juin 2021 au terrain de moto-cross.

Emplacement : 2 euros les 6 mètres.

Renseignements et réservation : 05.55.80.24.24



LES ANCIENS JEUX DE L'ÉCOLE AU PLUS OFFRANT



Prochainement remplacés, les anciens jeux de l'école (un toboggan et une maisonnette) sont proposés à l'ensemble des habitants de la commune. Le conseil municipal a fixé la mise à prix à 80 euros. Les offres sont à faire sous enveloppe cachetée adressée ou remise à la Mairie avant le 15 juin 2021. Les jeux seront cédés à la personne de la commune faisant l'offre la plus élevée.



INFORMATIONS UTILES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est ouvert de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ainsi que le samedi de 9h à 12h.

A partir du 28/06, de 8h à 12h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13h30 à 17h30 les mardis.

Téléphone : 05.55.80.25.15 ; Mail : mairie.labrionne@orange.fr

« DECHETERIE VERTE » COMMUNALE

La commune met à disposition à Mériquet (route du terrain de moto) un emplacement pour y déposer les déchets « verts ».

Celui-ci est réservé **exclusivement** aux habitants de la commune et **uniquement pour les déchets verts**, type pelouses, tailles de haies, petits branchages, etc... Pour les déchets végétaux plus importants, une demande devra être faite en mairie.

Il appartient à chacun d'être vigilant au respect de cet environnement ! Des abus avérés et le non-respect de ces règles, pourraient entraîner la fermeture définitive de ce site.



COMMUNICATION

Inscrivez-vous à l'adresse mail de la commune pour recevoir nos communications par mail : mairie.labrionne@orange.fr ou bien transmettez ce coupon à la Mairie

NOM : Prénom :

Adresse mail :

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique